

FANOULA PAPAZOGLU

DÉDICACES DEO CAESARI DE STOBI

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 82 (1990) 213–221

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

DÉDICACES DEO CAESARI DE STOBI

Le municpe de Stobi¹ nous a livré six inscriptions impériales, sans compter quatre fragments de la même catégorie inutilisables. Trois de ces documents sont des inscriptions honorifiques comportant des titulatures impériales normales.² Les trois autres sont des dédicaces débutant par la formule peu commune Deo Caesari. C'est de celles-ci que je me propose de traiter ci-après.

L'une de ces inscriptions est connu depuis longtemps et a fait l'objet de maints commentaires et études. Elle se lit comme suit:

(1) Deo Caes(ari) Aug(usto) | p(atr) p(atriciae) et munic(ipio) | Stob(ensium) Ultricem | Augustam |⁵ Sex.Cornelius | Audoleo | et C.Fulcinius | Epictetus | et L.Mettius |¹⁰ Epictetus | Augustal[e]s f(ecerunt).³ (Tafel IX, 1).

Le principal intérêt de ce texte, qui peut aussi intéresser l'onomastique par les nomina italiques et le cognomen péonien (Audoléon) qu'il comporte, réside dans la formule initiale Deo Caesari Augusto et le nom de la déesse Ultrix Augusta.⁴ Le premier éditeur, B.Saria, souligna tout ce qu'avait d'étrange la divinité de l'empereur vivant dans une inscription latine. Considérant que la désignation θεός était par contre courante dans les inscriptions grecques, il concluait que notre texte avait dû être conçu en grec.⁵

¹ Sur Stobi, voir mon article: Oppidum civium Romanorum et municipium Stobensium, Chiron 16,1986,213-237. L'installation de nombreux immigrants italiques dans cette ville et son organisation en cité romaine se répercuta sur la langue de ses inscriptions. Les textes officiels sont presque tous rédigés en latin, les autres se partagent en parts égales. Le corpus des inscriptions de Stobi embrasse environ 150 numéros, y compris de menus fragments, assez nombreux. Il doit paraître dans la série IG X 2,4: Inscriptiones Macedoniae septentrionalis.

² Ce sont les inscriptions suivantes: 1. CIL III 629; L.Heuzey, RA 26,1873,39; L.Heuzey-H.Daumet, Mission archéologique de Macédoine, 1876,339, n°139: Imp.Caes. | divi Traiani | Parthici filio | divi Nervae nepoti |⁵ Traiano Hadriano | Aug.pont.max.trib.pot. | III cos.III | municip.Stoben. (date: a.119), (Taf. X,4). 2. B.Saria, Jahresh.ÖAI 28,1933,134, n°4, fig.65: [Αὐτοκράτορα Καίσαρα θεοῦ Ἄδρι] | [ανοῦ υἱὸν θεοῦ Τραϊανοῦ ὑωνὸν] | [θεοῦ Νέ] | ρουα ἔγγονον Τ.Αἰλ(ιον) | [Ἄντωνεῖ] | νο[ν Σεβ(ατὸν) Εὐσεβῆ ἀρχιερέα |⁵ [μέγιστο]ν δημαρχικῆς ἐξο[υσίας] | [τὸ ---] (a. 138-161). 3. J.Wiseman-Dj.Mano-Zissi, AJA 77,1973,402, n° 6, pl.68,17 (description, transcription avec suppléments exempli gratia); révisé par l'auteur: Imp.Caes.diy[i] | Antonini fil.divi Hadria[ni ne] | πο[s divi Traia]ni Parthici pr[onep. | [M.Aurelius Antoninus Aug.---] (a. 169-180), Taf.X, 5.

³ La stèle a été retrouvée au théâtre, in situ dans le socle de l'édicule sur le mur frontal du Néméseion. Signalée par B.Saria dès 1929, elle a été dûment publiée par le même savant en 1937 dans la revue serbocroate Godišnjak Muzeja Južne Srbije, puis en allemand dans Jahresh.ÖAI 32,1940, Beibl. 7-11, fig.2.

⁴ Ultrix est naturellement la traduction du grec Nemesis. B.Saria cite comme parallèle l'inscription bilingue de Rome CIL VI 532, où figurent les deux noms. D'après H.Volkman, Neue Beiträge zum Nemesiskult, Archiv für Religionswissenschaft 31,1934,54-61, cette déesse n'aurait rien à voir avec la Némésis du théâtre: ce serait la déesse de la vengeance, honorée à l'occasion d'une victoire remportée par l'empereur.

⁵ B.Saria, op.cit., col.9-10; cf. sa remarque: "Die Bezeichnung deus für den lebenden Kaiser ist allerdings vor Aurelius auf lateinischen Inschriften, soweit ich sehe, unbekannt", et plus loin, l'affirmation: "Gang und

L'interprétation historique de ce document se heurte au manque de tout indice sûr pour sa datation. B.Saria data l'inscription, d'après l'écriture, de la fin du II^e siècle de notre ère et identifia l'empereur divinisé, anonyme à Commode. Il repoussa la datation à l'époque de Trajan, proposée par H.Volkman, comme incompatible avec le caractère de l'écriture et la conception de l'inscription. D'autre part, Saria voyait un terminus ante quem dans le fait que Stobi est appelé *municipe*, car au III^e siècle, étant une cité *iuris Italici*, Stobi devait, de son avis, forcément être une colonie.⁶ Moi-même, tenant la formule *Deo Caesari Augusto* comme impossible avant Aurélien, je crus pouvoir dater l'inscription de la fin du III^e siècle et l'utiliser à l'appui de ma thèse selon laquelle Stobi n'aurait pas été élevée au rang de colonie.⁷ A l'époque, nous n'avions dans l'épigraphie macédonienne que cet exemple de la formule *Deo Caesari*. Plus récemment, deux autres textes ont été mis au jour à Stobi nous obligeant à reviser le problème.

En 1971, on a découvert dans le baptistère de la basilique épiscopale une plaque en marbre blanc retaillée pour servir comme base d'une colonne ionienne.⁸ L'épaisseur de la plaque est de 24,5 cm. L'inscription est gravée sur la face inférieure de la plinthe qui mesure 37 cm de haut sur 37 cm de large et 6,5 cm d'épaisseur. Les lettres, soigneusement gravées en une très belle capitale, sont hautes de 9 cm à la l.1, 6,5 cm à la l.2 et 4,5 cm aux ll.3-4. L'interligne est de 3 à 2 cm. Les signes de ponctuation ont la forme de *hedera* à la l.1 et de petits triangles aux ll.3-4. *Tafel IX,2.*

Le texte conservé se lit:

(2)	Deo Ç[æs ---] Augu[sto ---] Iovis Libera[t ---] Secundi l(ibertus) Ba[ssus --- de] 5 şuð feç(it) et ded[icavit].
-----	---

La restitution des parties disparues demeure incertaine, la longueur des lignes ne pouvant être établie avec certitude.⁹ La l.3 peut servir de point de départ. Le nom de Jupiter au génitif exige un complément qui ne saurait être, me semble-t-il, que l'objet de la dédicace: un sanctuaire, selon toute probabilité, *sacrum, templum*. Ce mot devait précéder le nom du dieu

gäbe war aber die Bezeichnung θεός für den lebenden Kaiser auf griechischen Inschriften", qui n'est accompagnée d'aucun témoignage.

⁶ Ibid., col.10-11.

⁷ F.Papazoglou, L'inscription du Néméseion et la date du théâtre de Stobi, *ŽAnt* 1,1951,279-292 (en serbocroate avec résumé français).

⁸ Signalée par J.Wiseman-Dj.Mano-Zissi, *AJA* 76,1972,422, note 68, pl.89, fig.43. Conservée au dépôt de Stobi, inv. I-71-10.

⁹ Wiseman et Mano-Zissi donnent en majuscules: DEO Ç[AESARI | AVGV[STO | IOVIS LIBERA[TORIS -- | SECVNDIL.BA[--- | (traces). Ils suggèrent de lire à la l.4 Bassus (en rapprochant le nom du vétérane C.Iulius Bassus, *CIL* III 630, qu'ils considèrent à tort comme originaire de Stobi), et à la l.5 *dedicavit*.

et se trouver à la l.2. Quant à l'épithète de Jupiter, *Liberatoris*, elle pouvait être écrite en toutes lettres ou en abrégé: *Liberat(or)is*. Ce qui est sûr c'est que la l.3 devait comprendre le prénom et le gentilice du dédicant qui était l'affranchi d'un certain *Secundus*.¹⁰ La restitution de la seconde ligne fait difficulté: il n'y a pas assez de place pour *sacrum/templum*, surtout si l'on tient compte du fait que le début de la ligne est un peu retiré et que, par symétrie, la fin de la ligne devrait être plus courte que celle de la l.1. Peut-être y avait-il une abréviation: *sacr(um)* ou *temp(lum)*. A la 3^e ligne, on aurait soit *Iovis Libera[toris]* (prénom et nom du dédicant), soit *Iovis Libera[t(or)is]* (prénom et nom du dédicant). La suite se lirait: *Secundi l(ibertus) Ba[ssus Augustal(is) de] l suo fec(it) et ded[icavit]*.¹¹

Si notre raisonnement est juste, il s'agirait donc d'un sanctuaire de Jupiter Libérateur à l'empereur Auguste divinisé. L'écriture et le fait que le sanctuaire dont on commémore l'érection est de *Juppiter Liberator* plaident pour cette identification. Ajoutons que *J. Wiseman* et *Dj. Mano-Zissi* ont également daté la dédicace du temps d'Auguste.

Quoiqu'il se targuait de son titre "fils du *Divus Iulius*", Auguste, comme on le sait, déclina la divinisation officielle de son vivant, insistant sur son programme du principat et de la restauration des vieux cultes romains.¹² Il accepta pourtant beaucoup d'honneurs divins qui consacraient son autorité. Sa déification revêtit divers aspects dans les diverses parties du monde romain et les divers milieux sociaux. Il se laissa surtout adorer dans les provinces d'Orient, où il fut vénéré comme dieu, sauveur et bienfaiteur.¹³ On lui dressa des autels, associa son nom à telle ou telle divinité. On lui érigea des statues cultuelles et éleva des

¹⁰ Le cognomen *Secundus* qui figure dans la filiation de *Bassus* est trop banal pour pouvoir servir de point de repère. Dans la prosopographie de *Stobi* nous rencontrons deux Romains portant ce nom: *Sex. Caelidius Secundus*, fils de *S. Caelidius Lupus* et de *Matura Cominia*, citoyen de *Stobi*, auquel la colonie de *Scupi* décerna les honneurs de l'édition et du décurionat, cf. *Inscriptions de la Mésie Supérieure*, vol. VI, n° 62, et *Manlius Olius Secundus*, cf. *N. Vulić, Spomenik LXXI, 1931, n° 110 (= CIL III, 12309)*. S'il fallait choisir entre ces deux, c'est au premier que nous donnerions préférence, à cause de sa position sociale.

¹¹ On peut compléter aussi: *sumptu l suo*, etc.

¹² La suite chronologique des principaux faits qui marquent l'évolution du culte d'Auguste de 42 avant notre ère à 14 de notre ère, avec citation des sources, a été dressée par *H. Heinen*, *Zur Begründung des römischen Kaiserkultes*, *Klio* 11, 1911, 139-175. Sur le caractère du culte d'Auguste et de ses successeurs les opinions ne sont pas unanimes. Une controverse oppose ceux qui voient dans le culte impérial un phénomène essentiellement politique (marque de gratitude et de loyauté envers un bienfaiteur) et ceux qui admettent l'existence d'une croyance à la puissance surnaturelle de l'empereur destiné à l'apothéose après sa mort. Le recueil *Römischer Kaiserkult*, ed. *A. Wlosok*, (*Wege der Forschung*, Bd. 372), Darmstadt 1978, contient les principaux travaux traitant des origines, du caractère et de la motivation du culte de l'empereur vivant, parmi lesquels je me limite à citer: *A. D. Nock*, *Die Einrichtung des Herrscherkultes (= CAH X, 1934, 481-489)*, p. 377-388; *M. P. Charlesworth*, *Einige Bemerkungen zum Herrscherkult, besonders in Rom* (extrait de *Harvard Theological Review* 28, 1935, 5-44), p. 163-200, particulièrement, pour Auguste, p. 180-187; *G. W. Bowersock*, *Augustus und der Kaiserkult im Osten* (extrait de: *Augustus and the Greek World*, 1965), p. 389-401. L'éditeur du recueil, *A. Wlosok*, dans l'introduction (*Einführung*, p. 32-49) présente un excellent bilan des recherches sur l'évolution du culte d'Auguste et de ses successeurs.

¹³ Le culte impérial en Orient se rattache à la vénération cultuelle des magistrats romains et de la *dea Roma* sous la République. L'influence de l'Orient hellénistique se manifeste dans l'établissement du culte dynastique qui fut l'œuvre d'Auguste. En 11, Auguste interdit de décerner des honneurs divins aux gouverneurs des provinces (*Bowersock*, op.cit. p. 397-398).

temples qui rattachaient son culte à celui de la dea Roma.¹⁴ Ces honneurs ne visaient pas sa personne mais son génie et, plus tard, son numen, qualité spécifique de la divinité romaine. En 13 de notre ère, Tibère dressa à Rome un autel consacré au numen Augusti.¹⁵ Le culte d'un numen humain demeura sans parallèles dans la religion romaine officielle.

Les inscriptions dans lesquelles Auguste est directement appelé θεός, deus, ne sont pas rares. Elle proviennent presque toutes de la moitié hellénophone de l'Empire.¹⁶ Le plus ancien témoignage en est antérieur à l'an 27, lorsque Octavien fut proclamé Auguste.¹⁷

En Macédoine, Auguste figure comme θεός dans deux inscriptions (sans compter la présente): un autel d'Akanthos, érigé par la cité, les Romains résidants et les paroikoi - [Αὐτοκράτορι Καίσαρι | Θεῶι θεοῦ [υἱῶι] | Σεβαστῶι ἡ πόλις καὶ οἱ συνπραγματευόμενοι Ῥωμαῖοι καὶ | οἱ παροικοῦντες¹⁸ - et un décret de l'assemblée de Kalindoia en Mygdonie, daté de l'an 1 de notre ère, honorant le prêtre de Jupiter, de Rome et d'Auguste - Διὸς καὶ Ῥώμης καὶ Καίσαρος θεοῦ υἱῶ Σεβαστοῦ - pour ses multiples bienfaits (sacrifices, concours, banquets).¹⁹

Notre inscription, quoique latine et émanant d'une ville romaine, se range parmi les attestations épigraphiques du culte d'Auguste de la partie orientale de l'Empire. La formule Deo C[aesari Divi f.] Augusto s'explique aisément si l'on tient compte du fait que Stobi était une ville péonienne hellénisée avant de devenir ville romaine, qu'elle était située tout près de

¹⁴ Tacite, Annales IV 37,4: cum divus Augustus sibi atque Romae templum apud Pergamum sisti non prohibuisset... Cf. Dion Cassius XI 20,7 (τεμενίσαι ἐπέτρεψε), Suétone, Aug.52,1.

¹⁵ Nock, op.cit., p.382. C'était le dernier pas vers la déification, qui n'a été accomplie qu'après la mort d'Auguste.

¹⁶ Je ne connais qu'une seule dédicace latine érigée par les négociants Romains d'une communauté d'Afrique par ailleurs inconnue, cf. Dessau, ILS 9495: Augusto deo Romani qui Thinissut negotiantur curatore L.Fabricio. D'après l'éditeur, l'inscription aurait été élevée du vivant d'Auguste. La localité de Thinissut se trouvait près de la ville de Siagu, au sud de Carthage.

¹⁷ Dédicace de Kéos, cf. BCH 78,1954,332: Αὐτοκράτορα Καίσαρα θεὸν θεοῦ υἱόν. Les inscriptions dans lesquelles Auguste est appelé θεός de son vivant que j'ai pu relevées sont les suivantes: IG IX,2, n° 40 (Hypata en Thessalie, entre 17 et 2 avant notre ère); IG IX,2, n°s 94,424,425,604,1288 (Thessalie, datation incertaine?); IG XII 5,2, n° 940 (Ténos); IG XII 5,1 n° 267 (Paros); IG XII 5,1 ad n° 199 (= IGIns.III 1116, non vidi) (Mélis); IGR IV 201 (Ilion); IG XII 2, n°s 152-154, 164, Suppl. p.19, n° 41,42 (Mytilène); AnnÉpigr 1980, n° 870 (Aphrodisias); AnnÉpigr 1981, n° 816 (Xanthos); IGR III 719 (Myra en Lycie); CIG 4443 (cf. H.Heinen, Klio 11,1911,156) (Cilicie). - Je laisse de côté les dédicaces dans lesquelles Auguste est identifié à un autre dieu, ainsi que les autels, qui sont eux-mêmes une marque de la divinisation mais dont l'inscription ne comporte pas le mot théos. On trouvera une liste de ces documents chez A.Benjamin-A.E.Raubitschek, Arae Augusti, Hesperia 28,1959,66-69.

¹⁸ SEG I 282 (= Benjamin-Raubitschek, op.cit., p.69, n° 26; V.Ehrenberg-A.H.M.Jones, Documents illustrating the Reigns of Augustus and Tiberius, 1955², n° 108).

¹⁹ Cette importante inscription a été découverte tout récemment, cf. K.Sismanidis, AE 1983,75-84, pl.30. Dans le long texte énumérant les mérites du personnage honoré, la formule Διὶ καὶ Καίσαρι τῶ Σεβαστῶ figure aux ll.16, 23, 24-25. Le mot θεός y est superflu. Auguste est compté parmi les theoi à la l.14: εἰς τοὺς θεούς, l.17: τοῖς θεοῖς et l.39 τῶι θεῶι.

la frontière des deux langues de l'Empire et se trouvait dans l'orbite de l'influence grecque.²⁰ Ajoutons que le dédicant lui-même, un affranchi, pouvait bien être d'origine helléno-phonie.

La troisième dédicace impériale dont je veux parler a été découverte lors des fouilles de la résidence épiscopale à Stobi en 1977 et publiée par le directeur des fouilles, le professeur James Wiseman dans son rapport sur les travaux des années 1977-1978, sans commentaires.²¹ Elle demeura peu connue,²² ce qui m'incite à en reprendre ici la description et la lecture, laquelle d'ailleurs ne présente aucune difficulté le texte étant complet.

Il s'agit d'un grand bloc de marbre grisâtre aux surfaces planes sans décor, brisé au bas à droite. Son hauteur est de 148 cm, la largeur de 88 et l'épaisseur de 45 cm. L'inscription est gravée sur la face antérieure en lettres régulières dont l'hauteur décroît de la l.1 (11-12 cm) à la l.6 (4 cm). Les interlignes sont de 8, 8,5, 4 et 6 cm. Formes caractéristiques des lettres: E aux barres longues et égales, O rond, sauf à la l.1, B aux deux panses égales, L de taille réduite à la fin de la l.4. Les traits des lettres se terminent par de légers empattements. Trois hederæ séparent les mots à la l.4. La pierre se trouve sur place dans les ruines, inv.n° I-77-5. Tafel IX,3.

L'inscription se lit comme suit:

(3)	Deo Caes(ari)
	et municipio
	Stobensium
	sacrum Isidis T.Fl(avius)
5	Longin(u)s Augus-
	talis.

Le nom de l'empereur n'étant pas indiqué, la première question qui se pose à l'interprète de ce texte est celle de la date de l'inscription. Un indice nous est fourni pas le nom du dédicant. En tant qu'Augustalis, T.Flavius Longinus pouvait être soit un pérégrin ayant obtenu la citoyenneté par l'un des Flaviens, soit, plus probablement, un affranchi, comme l'étaient la plupart des augustales. On pourrait penser à un affranchi impérial qui honorait par la dédicace du temple l'empereur qui l'avait affranchi, quoique la fonction d'augustale soit rarement remplie par des Augusti liberti.²³ Ce pouvait aussi être le fils d'un affranchi

²⁰ Pour le statut de Stobi, cf. mon ouvrage *Villes de Macédoine à l'époque romaine*, Athènes-Paris 1988,313sq., et l'article cité ci-dessus, n.1.

²¹ J.Wiseman, *Stobi in Yugoslavian Macedonia: Archaeological Excavations and Research 1977-78*, *Journal of Field Archaeology* 5,1978,391-429. L'inscription se trouve à la p.427sq., fig.37.

²² J'ai cité moi-même cette inscription comme inédite dans *Villes de Macédoine à l'époque romaine*, 1988,317, n.52. Sa copie m'avait été communiqué par mon élève Mme Nada Proeva et j'en ai fait la révision sur pierre en 1988. Je n'ai pris connaissance de la publication de M.Wiseman que grâce à une lettre ultérieure de l'auteur.

²³ Dans les listes dressées par A. von Premerstein, *Diz.epigr.I*, 824-877, s.v. Augustales, je n'ai pu répertorier que deux cas d'Augusti liberti qui étaient devenu augustales (p.859: Praeneste, CIL XIV 2977, et p.867 Veii, CIL IX 3805). Il convient pourtant de remarquer que très souvent les affranchis impériaux n'indiquaient pas leur statut, cf. P.R.C.Weaver, *Familia Caesaris. A Social Study of the Emperor's Freedmen and Slaves*, Cambridge 1972,80-86 ("Omission of status indications").

impérial qui avait obtenu le gentilice impérial après la manumission de son père.²⁴ Ou bien enfin l'affranchi d'un nouveau citoyen romain qui devait son droit au premier des Flaviens. Chacune de ces suppositions permet de dater l'inscription des dernières années de la dynastie.

L'inscription comporte deux éléments qui suggèrent l'identification de l'empereur non nommé avec Domitien: la consécration d'un sanctuaire à Isis et la formule de divinisation.

Le culte des divinités égyptiennes à Stobi n'était jusqu'ici attesté que par une monnaie de Caracalla portant au revers la tête de Sérapis,²⁵ et une majestueuse tête de Sérapis en marbre à chevelure dorée, appartenant peut-être à une statue cultuelle, mise au jour dans le "palais de Théodose" et conservée au Musée national de Belgrade.²⁶ Malgré la rareté des documents concernant la vénération des dieux alexandrins à Stobi, il ne faut pas exclure la possibilité que ce culte ait pénétré dans notre ville dès l'époque hellénistique.²⁷ Un bronze de Stobi (un Satyre Aposkopeuôn) a été interprété comme un produit alexandrin du III^e-II^e siècle,²⁸ un autre (Satyre joueur de flûte), daté du III^e siècle, dénonce, de l'avis des spécialistes, l'influence de la même école.²⁹ Le culte a pu parvenir en Macédoine septentrionale de Thessalonique où il y avait un fameux Sérapeion dès avant le II^e siècle.

Le fait que T.Flavius Longinus dédie le sanctuaire d'Isis à l'empereur et au municipes de Stobi prêche au culte un caractère officiel qui manque dans la plupart des autres centres d'adoration des divinités égyptiennes en Macédoine. La faveur que les Flaviens, notamment

²⁴ Cf. *ibid.*, p.150-152, 171sq., 194 ("it was common for children to be legitimized after the father gained his manumissio and became a Roman citizen"). Les esclaves impériaux étaient d'ordinaire affranchis à l'âge de 30 à 35 ans, lorsqu'ils pouvaient avoir des fils âgés de 10 à 15 ans.

²⁵ Cf. H.Gaebler, *Die antiken Münzen von Makedonien und Paionia*, 1935, p.113, Nr.13, Taf.21, 31; S.Düll, *Die Götterkulte Nordmakedoniens in römischer Zeit*, 1977, p.414, n° 277.

²⁶ *Ibid.*, p.413sq., n° 276, fig.66. L'identification de la tête n'est pas unanimement admise. J.Wiseman, *Stobi. A Guide to the Excavations*, 1973, p.47, y voit "Poseidon". Selon l'opinion de B.Perc, *Beiträge zur Verbreitung ägyptischer Kulte auf dem Balkan und in den Donauländern zu Römerzeit* (Diss. München 1968), p.110sq. et p.274, n° 101, il est hors de doute qu'il s'agit de Sérapis. Ce serait une copie romaine, plus grande que nature, de l'oeuvre de Bryaxis (III^e s.av.n.è.) qui se trouvait au Sérapeion d'Alexandrie.

²⁷ Pour la diffusion du culte des dieux égyptiens en Macédoine, cf. R.Witt, *The Egyptian Cults in Ancient Macedonia, Archaia Makedonia I*, 1970,324-333; S.Düll, *op.cit.* (n.25), p.148-152 et Catalogue n°s 268-278; M.-H.Blanchaud, *Les cultes orientaux en Macédoine grecque dans l'Antiquité, Archaia Makedonia 4*,1969,83sq. A l'époque romaine, tous les grands centres macédoniens - Thessalonique, Dion, Béroia, Amphipolis, Philippes - avaient des lieux où l'on rendait un culte aux dieux alexandrins.

²⁸ Cf. Ch.Picard, *Un bronze alexandrin importé à Stobi*, RA 47,1956,217-220; I.Mikulčić, *Die Geschichte Pelagoniens im Lichte der Bodenfunde*, 1966 (en serbocroate avec résumé allemand), p.79; V.Bitrakova-Grozdanova, *Monuments de l'époque hellénistique dans la République Socialiste de Macédoine*, 1987 (en macédonien avec résumé français), p.130sq., pl.III-2.

²⁹ Bitrakova-Grozdanova, *op.cit.*, p.129sq., pl.III-1. Une belle statue d'Isis en marbre (42 cm d'hauteur, la tête et les pieds manquent) a été découverte à Ohrid. Elle représente le type canonisé de la déesse syncrétique et date du II^e siècle avant notre ère, cf. Bitrakova-Grozdanova, *op.cit.*, p.127sq., pl.VI-2. De Prilep provient un statuette en bronze d'Isis-Tychè de la basse époque hellénistique, *ibid.*, p.131sq., pl.IV-3. Voir aussi S.Düll, *op.cit.* (note 25), p.148-152 et Catalogue n° 268-278, pour les trouvailles d'objets du culte égyptien en Macédoine septentrionale de l'époque romaine; et la découverte récente d'un sanctuaire des dieux alexandrins dans une localité au nord-ouest d'Héraclée, T.Janakievski, *Macedoniae Acta Archaeologica* 2,1976,189-204.

Vespasien et Domitien,³⁰ témoignaient aux dieux alexandrins s'explique en partie par la dette de reconnaissance qu'ils avaient à acquitter envers eux. Car, pendant la guerre civile de 69, les prêtres de Sérapis à Alexandrie ont soutenu la cause de Vespasien,³¹ alors que, vers la même époque, à Rome, Domitien, s'étant réfugié avec son oncle Flavius Sabinus au Capitole, échappa aux Vitelliens qui mirent le feu au temple, déguisé en serviteur d'Isis.³² En sa qualité de grand-pontife, Domitien restaura à Rome les vieux cultes nationaux et s'opposa à la diffusion des religions orientales, prenant notamment des mesures sévères contre le prosélytisme judaïque. Mais il fut lui-même un adorateur d'Isis et de son temps le culte de la grande déesse était tellement répandu dans la capitale et en Italie qu'on ne le considérait plus comme un culte étranger. A la lumière de ces faits, il me semble que l'érection d'un sanctuaire d'Isis dans le municpe romain de Stobi par un augustale peut être mis en rapport avec la politique religieuse de Domitien et que cela justifie l'identification de l'empereur anonyme de notre inscription que nous avons proposée.

Quant à la formule de divinisation *Deo Caesari* qui apparaît ici pour la troisième fois à Stobi (voir les deux inscriptions précédentes), elle convient elle-aussi, mieux qu'à tout autre empereur du Haut Principat, à l'autocrate qu'était Domitien dans la seconde moitié de son règne.³³ Ce prince trouvait normal, et même exigeait, qu'on s'adressa à lui par *dominus* et *deus*.³⁴ Les actes qu'il expédiait au nom de ses agents débutaient par les mots: *dominus* et *deus noster hoc fieri iussit*.³⁵ Les poètes de la cour exaltaient à qui mieux mieux son génie, son numen, le désignant souvent de *deus*.³⁶ Le titre ne devint pas officiel et n'a pas

³⁰ Sur la politique religieuse des Flaviens, voir J.Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, I, 1955,47-50; pour Domitien, S.Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, 1893,75-83.

³¹ Suétone, *Vesp.VII*; Tacite, *Histoire* IV 81-82 (miracles et prodiges consacrant la personne de Vespasien). Cf. K.Scott (op.cit. n.33), p.9-12, selon lequel il est presque certain que ces miracles étaient l'oeuvre des prêtres de Sérapis, qui voulaient assurer du crédit à leur culte.

³² Suétone, *Dom.I,3*.

³³ Le culte impérial sous les Flaviens a fait l'objet d'une monographie: Kenneth Scott, *The Imperial Cult under the Flavians*, Stuttgart/Berlin 1936 (Reprint New-York 1975). Aux chapitres VI (p.88-101) "Domitian, divine monarch" et VII (p.102-112) "Domitian, dominus et deus", K.Scott a rassemblé les textes des auteurs contemporains (Stace, Martial, Quintilien, Suétone, Pline le Jeune etc.) et postérieurs éclairant la personnalité du troisième Flavian et son attitude au sujet de la divinisation. Pour l'autocratie de Domitien, voir aussi Th.Mommsen, *Röm.Staatsr.* II,2, 1887³, 759-763; S.Gsell, *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, 1893,49-53; G.Corradi, s.v. *Domitianus*, *Diz.epigr.II*, p.2040sq.; M.P.Charlesworth, op.cit. (note 12), p.187sq.

³⁴ Cf. Dion Cassius LXVII 4,7: Ἦδη γὰρ καὶ θεὸς ἡξίου νομίζεσθαι, καὶ δεσπότης καλούμενος καὶ θεὸς ὑπερηγάλλετο. ταῦτα οὐ μόνον ἐλέγετο ἀλλὰ καὶ ἐγράφετο. Voir aussi *ibid.* LXVII 8,1 (presque le monde entier sous la domination de Domitien était plein de ses statues d'argent et d'or); Aur.Victor, *Caes.* 39,4 (en parlant de Dioclétien): Namque se primus omnium Caligulam post Domitianumque dominum palam dici passus et adorari se appellarique ut deum; Eutrope VII,23: Dominum se et deum primus appellari iussit; Orose VII 10,1-2: Is in tantam superbiam prolapsus fuit, ut dominum sese ac deum vocari scribi colique iusserit. Selon Dion Chrysostome, *Orat.* XLV,1, Domitien était appelé δεσπότης καὶ θεὸς παρὰ πάντων Ἑλλήνων καὶ βαρβάρων.

³⁵ Suétone, *Dom.* XIII,4.

³⁶ J'ai en vue, en premier lieu Stace et Martial, cf. K.Scott, op.cit. (note 33), p.104sq. Des prosateurs citons Quintilien, *Inst.Or.IV* proemium, 5: nunc omnes in auxilium deos ipsumque in primis, quo neque

d'importance politique.³⁷ Il caractérise seulement la personnalité de Domitien et la mentalité des provinces qui ne répugnaient pas à diviniser l'empereur vivant. Officiellement, la déification des empereurs n'avait lieu, conformément aux coutumes romaines, qu'après leur mort.³⁸

Les exemples épigraphiques de l'emploi du titre *deus* pour Domitien sont extrêmement rares. A vrai dire, je n'en connais qu'un seul, l'inscription honorifique de Chersonèse pour Sex.Octavius Fronton, légat propréteur *Ἀὐτοκράτορος Δομετιανοῦ Καίσαρος θεοῦ Σεβαστοῦ Γερμανικοῦ*.³⁹ Domitien est, en outre, qualifié de *θεός* sur une monnaie de la ville de Temnos en Éolide.⁴⁰ Nous croyons maintenant pouvoir ajouter à ces deux témoignages notre inscription, quoique le nom de Domitien n'y figure pas explicitement.

Revenons à l'inscription (1) et au problème de sa datation. Comme nous l'avons dit, cette dédicace a été trouvée in situ dans le Néméseion du théâtre, pièce centrale du bâtiment de la scène. Sa datation aurait été beaucoup plus aisée si les archéologues étaient d'accord sur les dates de la construction et des remaniements postérieurs du théâtre. Mais il s'en faut que ce soit ainsi. D'après B.Saria, le premier fouilleur du théâtre, l'édifice daterait de l'époque d'Hadrien, une seconde phase, lorsqu'on construisit le Néméseion, se situerait vers la fin du II^e siècle et le troisième remaniement qui transforma le théâtre en arène pour les jeux bestiaires aurait eu lieu aux environs de l'an 300.⁴¹ L'architecte danois E.Dyggve, qui étudia la ruine et les détails d'architecture mis au jour, n'admettait que deux périodes: la fondation au début du III^e siècle et le remaniement pour les venationes vers 325. Il attribuait le Néméseion à la première période.⁴² E.Gebhard, enfin, qui fouilla le théâtre plus récemment, revint à la datation proposée par B.Saria pour la construction de l'édifice (époque d'Hadrien), mais elle attribua le Néméseion à la reconstruction laquelle, à son avis, eut lieu vers la fin du III^e siècle.⁴³ Le désaccord est donc complet et nous laisse en suspens. Ce qui

praesentius aliud nec studiis magis propositum numen est, invocem... Les adulations à l'adresse de Domitien sont mentionnées aussi par Pline le Jeune, *Panég.* 2,3 (opposant Trajan à Domitien): *nusquam ut deo, nusquam ut numini blandiamur: non enim de tyranno, sed de cive, non de domino, sed de parente loquimur.* Voir aussi *ibid.* 54,5: *certamen adulationum.*

³⁷ Th.Mommsen, *Röm.Staatsr.* II,2, 1887³, p.759, n.3.

³⁸ Tacite, *Ann.* XV 74,4: *deum honor principii non ante habetur, quam agere inter homines desierit.*

³⁹ *IGR* I,862 (= *BCH* 11,1887,164).

⁴⁰ *NZ* 19,1926,12 (R.Münsterberg): *αὐτοκράτορα θεὸν Δομιτιανόν.*

⁴¹ B.Saria, *AA* 53,1938,82-148 (= *Godišnjak muzeja Južne Srbije* I,1937,1-68).

⁴² E.Dyggve, *Le théâtre mixte du Bas-Empire d'après le théâtre de Stobi et les diptyches consulaires*, *RA* 1958,137-157. Pour la datation, cf. p.146sq, n.2. E.Dyggve trouvait difficile à faire remonter la construction du théâtre jusqu'à l'époque d'Hadrien. Impressionnée par son argumentation, j'ai essayé dans l'article cité ci-dessus n.7 de montrer que notre inscription n'était pas un obstacle à sa datation.

⁴³ E.Gebhard, *The Theater at Stobi: A Summary, Studies in the Antiquities of Stobi*, III, 1981,13-19, fig.1-13 (l'auteur fait état des résultats de ces fouilles, ne s'engage pas dans la discussion et la réfutation des arguments de E.Dyggve).

est pire, les dates envisagées pour le Néméseion semblent se conformer aux diverses datations de la dédicace, faites indépendamment du contexte archéologique.⁴⁴

Etant donné que le texte de l'inscription ne comporte aucun élément intrinsèque susceptible d'être daté avec précision, force nous est de recourir au critère paléographique. Nous disposons heureusement de quatre inscriptions datées qui peuvent servir de comparaison: les dédicaces (2) et (3), (Tafel IX 2 et 3), attribuées respectivement à l'époque d'Auguste et à celle de Domitien et les deux inscriptions honorifiques pour Hadrien et Marc-Aurèle évoquées au début de cet article et reproduites (Tafel X 4 et 5). La rapprochement de l'inscription (1) (Tafel IX,1) des dédicaces (2) et (3) (Tafel IX, 2 et 3) ne laisse aucun doute que la première est de date plus récente. Peut-on la dater de l'époque de Trajan, comme l'a proposé H.Volkman? Sa comparaison avec l'inscription d'Hadrien rend cette datation improbable. Les deux inscriptions sont d'un style recherché et d'une exécution très soignée, mais l'écriture de (1) (Tafel IX, 1) est sûrement plus tardive. La suivante étape serait le règne de Commode, l'unique empereur des II^e et III^e siècles, avant Aurélien, qui s'est laissé appeler deus, ou plutôt qui ordonna que ce titre lui soit octroyé par le Sénat.⁴⁵ C'est la date pour laquelle s'est prononcé le premier éditeur et commentateur B.Saria. Or, les attestations épigraphiques de l'emploi de deus, théos, pour Commode manquent, à ma connaissance. Il nous faut descendre jusqu'à Aurélien pour en trouver des exemples. C'est ce qui m'avait autrefois induite à dater notre inscription de la fin du III^e siècle et à en tirer des conséquences pour la question du statut de Stobi.⁴⁶ A l'heure actuelle, cette date me paraît trop basse et je me garde d'y insister. Je trouve préférable la fin du II^e-début du III^e siècle, qu'il s'agisse de Commode ou d'un autre empereur (Septime Sévère, Caracalla?).

Beograd

Fanoula Papazoglou

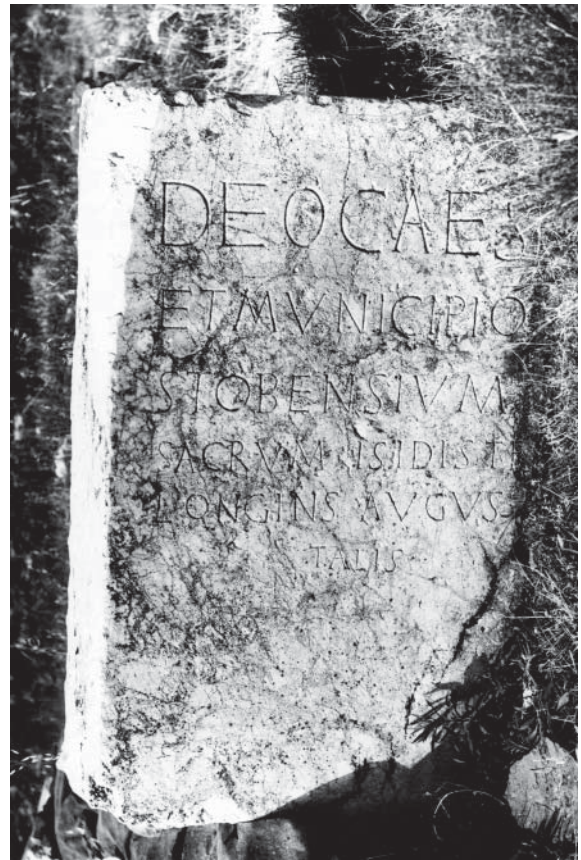
⁴⁴ Notons que l'identification du sanctuaire de Némésis ne repose pas seulement sur notre inscription. On a découvert au même endroit deux dédicaces Θεῶν Νεμέσει, l'une, gravée sur le socle d'une édicule, conservée entièrement, l'autre mutilée, et des fragments des statues de la déesse, B.Saria, *Jahresh.ÖAI* 32,1940,11sq., fig.3 et 4; S.Düll, *op.cit.* (n.25), p.389sq. n^{os}222-224. Ces dédicaces grecques ne semblent pas postérieures au II^e/début du III^e siècle, ce qui rend probable que le Néméseion fut aménagée dans la première phase de la construction - si l'on renonce à l'hypothèse de B.Saria, selon laquelle il y aurait eu trois phases - et que la déesse vénérée dans ce sacellum et, par conséquent, l'Ulrix Augusta de notre inscription, était bien la déesse protectrice des compétitions agonistiques et non la déesse de la vengeance comme l'a supposé H.Volkman.

⁴⁵ Pour la divinisation de Commode, cf. J.Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, I,1954,394-410; pour le culte de l'empereur vivant aux II^e-III^e siècles, cf. M.Hammond, *The Antonine Monarchy*, 1959,209-215 et 232-241 (notes):

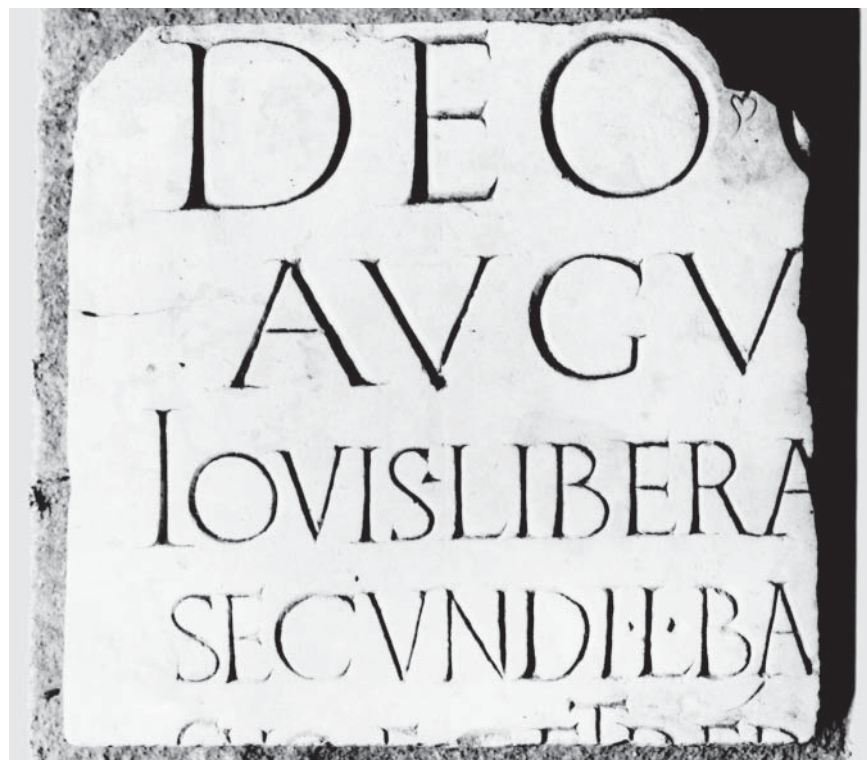
⁴⁶ Voir plus haut p. 214 et l'article cité n.7.



Nr. 1



Nr. 3



Nr. 2

Nr. 1, Nr. 2, Nr. 3 Inschriften aus Stobi



Nr. 4



Nr. 5

Nr. 4, Nr. 5 Inschriften aus Stobi